

ÉCOLE SAINT-PAUL-DE-LA-CROIX

Procès-verbal de la troisième réunion du Conseil d'établissement

LIEU : École Saint-Paul-de-la-Croix, salle d'arts plastiques

DATE : Jeudi 19 juin 2025

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance (présences et quorum)

Ouverture de la séance à 18h33.

Étaient présents (cocher les membres présents) :

Membres réguliers

☒ Nathalie Jalbert Chaussé (resp. SDG)

☒ Philippe Orsini (parent CCP)

☒ Denise Moncion (parent-CCP
substitut)

☒ Andréane Brassard (parent)

☒ Farah Jamal (parent)

☒ Medgine Bras (directrice)

☐ Élizabéth Vigeant (parent)

☒ Nicolas Deschênes (parent)

☒ Evelyne Paquet (enseignante)

☒ Leïla Brahimi (enseignante)

☒ Fanny Legault (enseignante)

☐ Chloé Lagendyk (psycho éducatrice)

☐ Valbona Betekshi (enseignante)

Membres substitués

☐ Jean-François Léonard

☐ Catherine Archambault

☐ Flavie Léger-Roy

☐ Sabrina Laferte

☐ Isabelle Lavallée

Invité

☐ Marianne Paquet

☒ Clovis Piché

☒ Janelle Desrochers

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est dispensée puisqu'il a été transmis dans les délais prescrits. Le point 8 est modifié par « Présentation des projets de l'OPP ».

RÉSOLUTION – Philippe Orsini propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, secondé par Farah Jamal – adoptée à l'unanimité

3. Élection d'un(e) secrétaire

RÉSOLUTION – Farah Jamal propose Philippe Orsini comme secrétaire de la présente rencontre, secondé par Leïla Brahimi – adoptée à l'unanimité.

4. Période réservée au public

Aucun membre du public n'est présent.

5. Lecture, adoption et signature du procès-verbal du 22 mai 2025

Nicolas Deschênes enverra le procès-verbal d'ici le 1^{er} juillet pour adoption virtuelle.

6. Mot de la direction

Medgine Bras sera en congé de maternité l'an prochain. Chantal Olivier la remplacera. Une nouvelle orthophoniste se joindra à l'équipe-école l'an prochain. Une psychoéducatrice sera présente 4 jours/semaine l'an prochain. 2 nouveaux enseignants se joindront également à l'équipe **dont l'un d'entre eux** pour un remplacement de congé de maternité.

7. Points de suivi

Un statut des récentes levées de fonds est présenté. Le fichier excel du fond parent sera mis à jour avec les montants finaux qui seront transmis par la direction.

DÉCISION POUR ADOPTION/APPROBATION

8. Présentation de projets de l'OPP.

Marianne Paquet de l'OPP nous présente un nouveau projet de levée de fonds pour le remplacement de certains équipements du gymnase. La « course aux dons » se tiendra lors du cross-country à l'automne au parc Ahuntsic. Les parents des élèves seront invités à courir moyennant une commandite.

RÉSOLUTION – L'approbation de la levée de fonds « Course aux dons » est proposée par Fanny Legault, secondée par Nicolas Deschênes – adoptée à l'unanimité.

L'OPP demande au CÉ de reconduire la campagne de financement « BÔSapin » au profit de l'harmonie de l'école.

RÉSOLUTION – L'approbation de la levée de fonds « BoSapin » est proposée par Nicolas Deschênes, secondée par Philippe Orsini – adoptée à l'unanimité.

Clovis Piché de l'OPP nous fait une mise à jour du projet de Journée de la musique et de spectacle au Collège Régina-Assumpta. L'orchestre ayant offert sa participation ne peut

s'engager à l'automne et le projet est repoussé à l'hiver ou printemps 2026.

9. Budget pro-forma

Le budget pro-forma est présenté par la direction. Globalement le Conseil d'Établissement est grandement insatisfait du budget présenté. Les montants présentés sont nettement insuffisants et ne répondent pas aux besoins des élèves de l'école. Les montants alloués sont réduits en comparaison aux sommes dépensées durant l'année 2024-2025 et ne tiennent pas compte de l'inflation annuelle. Les services aux élèves sont directement touchés par ces coupures.

RÉSOLUTION – L'adoption du budget pro-forma, considérant les préoccupations mentionnées ci-dessus, est proposée par Evelyne Paquet, secondée par Andréanne Brassard – adoptée à l'unanimité.

10. Plan de lutte à l'intimidation

Le plan de lutte à l'intimidation est présenté en 3 volets.

- Les moyens mis en place cette année ont été décrits. Un sondage a été mené auprès des enseignants et le niveau de violence verbal est similaire aux années **précédentes**. Les éducatrices du SDG ont noté une augmentation de la violence verbale depuis janvier.
- Des pistes d'amélioration sont également mentionnées telles que la formation ARASS pour les membres du personnel offert par le CSSDM et faire du renforcement positif auprès des élèves.
- Une évaluation des mesures d'intervention sont prévues dans le plan de lutte à l'intimidation.

Il sera mis à jour à l'automne avec le nouveau format imposé.

RÉSOLUTION – L'adoption du plan de lutte à l'intimidation est proposée par Evelyne Paquet, secondée par Nathalie Jalbert-Chaussé – adoptée à l'unanimité.

INFORMATION

11. Varia

Aucune discussion supplémentaire.

12. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée à 20h13 par Fanny Legault et secondé par Farah Jamal, adoptée à l'unanimité.

Rédigé par Philippe Orsini